NOTE D'INFORMATION - Bulletin d'inscription

L'inscription est obligatoire chaque année civile et est valable une année.

Le bulletin d'inscription est un document recto-verso. **Il est à compléter, signer et à nous retourner avec les pièces justificatives** citées ci-dessous.
-La copie de votre carte d'invalidité ou carte mobilité inclusion en cours de validité, avec la mention **CÉCITE, CANNE BLANCHE ou ÉTOILE VERTE**

Si vous ne possédez pas de carte d'invalidité ou si elle ne comporte pas l'une des 3 mentions cité ci-dessus, vous devez nous fournir :
-La copie de votre pièce d'identité ET d'un certificat ophtalmologique de moins de 36 mois, (3 ans) indiquant votre acuité visuelle après correction ainsi que votre champ visuel binoculaire.

Dès réception de vos documents sur notre centre UNADEV PACA, et après validation de votre dossier auprès de nos orthoptistes et du secrétariat général du siège de Bordeaux, vous recevrez un document attestant de l'acceptation et de la validité de votre inscription.
Nous vous demandons de revenir vers nous par la suite pour toute demande de rendez-vous ou de participations à nos activités proposée dans les domaines de l'informatique, le social, le sport ou la culture.

UNADEV PACA
54, avenue du Prado 13006 Marseille
Téléphone : 04 91 81 68 87
Mail : inscription.paca@unadev.com